ANNOHOR JUDICIAIRE. 408-410 rue Carrell, Grande Bâtisse en briques à deux stages. 416 rue Carroll, Sátisse en briques à deux étages. 514 516 rue Chartres. Bâtiace en briques i quatre éueges, contiguö au nouveau Palais de Justice, d'un million de dol-lars, Hôtel St Louis, etc.

2318 rne Bienville, encolguure Liberté, Bâ-itiese en briques, à trois étages, louée à bail \$1,500 pai an, le baillé ayant dépeasé pour les améliorations environ \$3,000, lesquelles amélierations reviennent au propriétaire à l'expiration du dit bail.

135-37 rue M. Broad, près de Canal. Grande Résidence Double à deux étages. 123 rue Ford Broad, près Canal, Grande Hé-sidence Simple, à deux étages. 220-22-24 ne N. Liberté, près de la rue du Canal.

225 M. Frankin, occupé par une buvette à \$900 par an, le bailé ay nt dépensé \$3.500 en améliorations, qui doiveau revenir au propriétaire à l'expiration du bail.

111-13-17 rue S. Robertsen, près de la rue du Canal, Proprieté venant d'être réparés. 125.129 rue S. Rob ritson, près de la rue du Canal, Maisen Double à deux Etages. 121 rue S. Rebertson, Récidence Simple à deux stages, renant d'être réparée. Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp

No 99 713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orisans, Division "E.," DAR RANSEY & DANZIGER-C. PAR RAMSEY & DAMZIGER—C. A.
RAMSEY, Escanteur — Bareau 341 rus
Carondelat, JEUDI, le 16 janvier 1913.
A midt, à la Beurse des Prepriètes Foncières, No 311 rus Baronne, Premier Diatriot de octie ville, il sera
ves du à l'emchère publique, en vertu de et
confermément à uu ordre dané et signé du 13
décombre 1912, par l'Hen. Geo. H. Thaard,
juge de la suadile Cour, Division E, dans
l'affaire c-lessus intitulée et numératée, et
crité, à savoir:

qui m'a été adressé, la proprièté ol-après décrite, à savoir :

No. 1—Un certain lot de terre, ainsi
que les bâtisses et améliorations qui
s'y trouvent et toutes les dépendances
y appartenant, situé dans le Deuxième
District de cette ville, dans l'ilet borné
par les rues Charires, St. Louis, Toulouse et Vieille Levée, maintenant Decatur, commençant à une distance de
quatre-vingt-seize pieds dix pouces de
l'encoignure de la rue St. Louis et meaurant trente quatre pieds trois pouces
de face à la rue Chartres sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse,
et du côté vers la rue St. Louis une
première profondeur de cent quatre
pieds neuf pouces, de là il se rétrécit
vers 'a rue Toulouse une distance de
onze pieds sept pouces et quatre lignes
et à une deuxième profondeur de quarante-deux pieds neuf pouces, et vingtdeux pieds sept pouces et quatre lignes
de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme
les noméros municipaux 514-16 rue
Chartres, consistant d'une bâtisse en
briques à quatre étages, ayant magasin,
passage pour voltures et environ vingt
chambres.

No. 2—Une co-taine portion de terrain, y compris toutes les bâtisses et
améliorations qua s'y trouvent et toutes
les dépendances qua y appartiennent, désignée par la loure "C" de l'îlet borné
par Bienville, Frinktin, Liberté et lherville, sur un crequits aimexé et un certificat de voyer daté du 14 mars 1912, signée par la loure "C" de l'îlet borné
par Bienville, Frinktin, Liberté et lherville, sur un crequis amexé et un certificat de voyer daté du 14 mars 1912, signée par la loure "C" de l'îlet borné
par Bienville, Frinktin, Liberté et lherville, sur un crequis amexé et un certificat de voyer daté du 14 mars 1912, signée par la loure "C" de l'îlet borné
par Bienville, Frinktin, Liberté et lherville, sur un crequis amexé et un certificat de voyer daté du 15 pieds 5 pouces de
l'açade à la rue Bienville et mesure à
partir de ce point 28 pieds 5 pouces et
l'ignes et un

Tondeur sur une ligne urée vers la rue Blenville de 116 pieds 8 pouces et 4 lignes et une première profondeur sur le coté opposé de 80 pieds 3 pouces et 2 lianes, puis s'élargis-rant sur une ligne urée vers la rue lberville, 20 pieds 6 pouces, alors sur une seconde profondeur sur une ligne parallèle à la rue deur sur une ligne parallèle à la rue lberville de 34 pieds 4 pouces et 6 lignes, jusqu'à la ligne de derrière, qui a 57 pieds 10 pouces et 1 ligne; Etant composée de la totalité du lot original No. 7 et de l'arrière portion des lots originaux Nos. 8 et 9.

La dite propriété est vendue sujette dite proprieté est vendue sujette

ginaux Nos. 8 et 9.

La dite propriété est vendue sujette au bail expirant le ier, décembre 1914, à raison de soixante-quinze dollars par mois. La bâtisse ou améliorations sont ronnues comme le No. 225 N. Franklin et occupées comme café.

No. 3—Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le beuxième District de cette ville, dans le carré No. 364, borné par les rues Broad et Canal avenue et la rue White, désigné par la lettre "C" sur un certifiérat d'arpentage daté du 17 novembre 1896, dresse par D. E. Seghers, voyer en cette ville, annexe pour référence à un acte de vente par Langliuais, et als, à Gaudet, passé pardevant M. V. Déjan, notaire, le 24 décembre 1896, et devant être pris à un point de distance, trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes da l'encolgnure de l'avenue Broad et de la rue lberville, autréfois Douane, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine, trente-huit pieds quatre jouces et quatre lignes de face sur ladite avenue Broad, la même mesure en largeur dans le fond par cent vingt trois largeur dans le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en pro-fondeur sur la ligne de côté No. 113, le plus près de la rue lberville, autrefois plus pres de la rue loervine, autrelois Douane, et cent vingt-trois pieds onze pouces et deux lignes en profendeur sur la ligne de côté du No. 15 vers l'avenue Cansi; le dit lot "C" comprenant l'entière propriété comme comme, vieilles séries, Nos. 16 et 16 1-2 rue ou avenue Nord Broad.

Les améliorations connues comme purpéres municipairs 135-137 rue Nord

Les ameliorations connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consistent en une maison double à deux étages contenant environ 12 chambres de chaque côté.

No. 4—Deux certains lots de terrain, ainsi que les bâtisses et amélioraions qui s'y trouvent, et cotes les dépendances qui y appartiement, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré horné par les rues Broad le premier district de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, White, Canal et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, et désignée par les Nos. 16 et 17 sur un plan établi par L. W. Brown, voyer, daté du 12 août 1886, annexé à un acte passe devant Anten Livre. Le carrecte de la carrecte de drew Hero, Jr., notaire, le 4 octobre, 4886, et mesurant comme suit, à savoir: drew Hero, Jr., notaire, le 4 octobre, 1886, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No. seize, trente et un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre vingt-onze pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No. quinze, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No. dix-sept, et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière; et le lot dix-sept trente-et-un pieds trois pouces et une ligne de côté du lot No. seize et cent quatre-vingt-onze pieds neuf pouces et percédentes lignes en arrière des lots Nos. vingt-et-un et vingt-deux et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière des lots Nos. vingt-et-un et vingt-deux et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière des

et un pieds trois pouces de largeur en riere. Les **améliorations con**nue**s comme le** Les ameliorations connues comme le No municipal 193 rue Sud Broad consistent en une maison simple à deux étages, façade en briques, environ quinze chambres, grande écurie, hangar, etc., prises d'eau et d'égout.

5. Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtises et amélio-tations qui s'y trouvert stude dans les

pations qui s'y trouvent située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No. 230 borné par les rues Carpoll, Perdido, Poydras et Carondelet, sur un plan de Frank H. Waddill, le 19 [avril, 1912, suivant leque] plan ledit lot avrii, 1912, suivant lequel plan ledit lot ou parcelle de terrain mesure trente-neuf pieds un pouce et pas de lignes sur la rue Carroll, la même largeur en ar-rière sur une profondeur de 63 pieds neuf pouces entre lignes égales et paral-lèles.

Les améliorations sont connues

lèles.
Les améliorations sont connues comme Nos. municipaux 408-10 rue Carroll sur l'arrière de l'Hôtel De Soto et consistent en une batisse en briques a

consistent en une bâtisse en briques a deux étages.

No. 6—Un certain morceau ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendences qui y appartienment situé dans le même carré que le précédent sur un plan de Frank H. Waddill, daté du 19 avril, 1919, suivant lequel plan, ladite parceile ou morceau de terrain mesure vingt-sept pieds dix pouces de face à la rue Caroll, même largeur en arrière sur soixante-trois pieds neuf pouces et pas de ligne trois pieds neuf pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes pareilles. Les améliorations sont connues com-me numéro municipal 416 rue Carroll,

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger | Ramsey & Danziger

consistent en une Datisse simple en Briques a Ceux étages.

No. 7—Un certain lot de terre, alnai que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dependances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigué par la lettre A de l'ilet No. 129, borné par les rues Bienville, Franklin, Liberté e Iberville, sur le devis et certificat d'arpentage daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député-voyer de ville, d'après lequel arpentage ledit lot mesure vingt-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent vingt-sept pieds, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant qu lot No. deux de cent sept pieds, de la il s'élargeit à un angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Bienville de dix-sept pieds, un pouce, de là il y a une deuxième profondeur de vingt pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et s'étend à la ligne du fond, laquelle ayant quarante-quatre pieds six poutes et trois lignes, lequel dit lot de lerre forme l'encoignure des rues Bienville et Liberte, et est composé du tout du lot original No huit.

Les améliorations sont comues par le No municipal 1318 roll étages à trois étages et ayant environ 24 chambres.

No 8—Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui sy trouvent et toutes les dépendances qui y apparaennent désignée par la lettre "B' Cans le même district et liet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, démontre sur l'arpentage annexé ci-dessus pour référence. D'après iequel arpentage ladite portion de terre mesure trente-sept pieds six pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur une profondur sur la ligne le séparant du lot "A' de quarante-quatre pieds six pouces et ris lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de quarante-cinq pieds dix poutoes et quarante-cinq pieds dix portion de terre ligne en largeur dans le fond, sur une profonder sur la ligne du côté opposé de quarante-cinq pieds dix portion de terre les lignes et d'u

poures et trois lignes et d'une profon-deur sur la ligne du côté opposé de quarante-cinq pieds dix pouces et quatre ligres. Ladite portion de terre étant compose de la portion du devant du lot original No. neuf et d'une por-tion du lot No huit. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 220-22-24 rue N. Li-herté, consistant d'une rangée de mai-sons.

No. 9—Trois certains kis de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier Distret de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Robertson, Gasquet et Claiborne, désignés par les lettres E, F et G sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889. Lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre, et ceux désignés par les lettres E et F mesurent chacun quinze piéds trois pouces cinq lignes de face & Ta rue Robertson sur soixante-douze pieds huit pouces une ligne de profondeur entre lignés paralléles, et le lot'G mesure quinze pieds trois pouces six lignes de face à ladite rue Robertson par soixante-douze pieds trois pouces et une ligne de profondeur, entre lignés paralléles. Ledit lot "G" est borné sur le côté vers la rue Gasquet (maintenant Cleveland) par une ailee de cinq pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lots E, F et G sont bornés en artière pas une allée de deux pieds et onze pouces de largeur et treme-quatre pieds six pouces et quatre lignes de longueur, ouvrant sur la ci devant allée pieds six pouces et quaire lignes de longueur, ouvrant sur la ci devant aliée sur le côté du loi "G," et lesquelles dites allées sont communes à plusieurs lots les born ant.

Les améliorations sont connues com-

me Nos municipaux 111-13-17 rue Sud Robertson, et consistent en une rangée d'habitations triples, à deux étages, contenant environ six chambres chacune cu dix-huit chambres èn tout.

No. 19—Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvert, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No huit, dans le carré borné par les rues Robertson Claiborne, Canai et Cleveland, autrefois Gasquet, sur un plan par l'rederick Wilkinson, voyer, le 18 mars 1839, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et mesure en mesure américaine vingt-six pieds sept et 22 112100 de pouces de face à la rue Robertson par une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix et 701100 de pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues combee améliorations sont connues comme le No municipal 121 rue Sud Robertson, consistant d'une résidence simple à deux étages, ayant vestibule et envi-

me le No municipal 121 rue Sud Robertson, consistant d'une résidence simple à deux étages, ayant vestibule et enviton huit chambres.

No. 11—Un certain lot de terrain ensemble avec les bâtisses en améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le Premier borné par les rues Robertson, Cleveland, [autrefois Gasquet] Claiborne et Canal, et mesurant d'après un devis annexé a un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire, dressé par W. T. Thompson, ingénieur civil et voyer, daté du 1 décembre 1848, vingtisix pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, tout en mesure américaine, s'étendant au fond à une allée de trois pieds de largeur en commun ée de trois pieds de largeur en commun lee de trois pieds de largeur en commun audit lot et autres. Les améliorations sont connues com-me Nos municipaux 125-29 rue R. Ro-bertson, consistant d'une residence dou-ble à deux étages, contenant environ bertson, consistant d'une residence dou-ble à deux étages, contenant environ six chambres de chaque côté. Conditions—Un tiers ou plus comp-tant à l'option desdits acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets des dits acquéreurs, portan-date égale avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité, inclu-ant cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assu-tance, cic. Les acquéreurs devant as-sumer au dessus et en plus de prix de l'adjudication les taxes de 1912, les loy-ers ne devant appartenir aux acquéreurs

l'adjudication les taxes de 1912, les loy-ers ne devant appartenir aux acquéreurs qu'à partir de la date des actes de vente. Les actes de vente devant etro exècutés pardevant Alfred D. Danziger, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 016 de dépôt requis au moment de l'adjudi-cation.

A. W. DANZIGER, E. M. COHN. Avecats pour l'exécuseur. 15 déc-18 22 29- Jay 5 12 16

Kernaghan & Cordill

ANNONUE JUDICIAIRE. Cottage double en hois, No 321 rue Diagna, Aiger.

Rue pavée, une ligne de cars électriques au coin. de Mme Frances McCarter, venve de Jesse Carr. No 72,723—Cour Civile de District pour le Pareisse d'Oriéans-

DAR KERHAGHAN & CORDILL.

M. A. Kernaghan, Encanteer — Burean Me 339 rue Carendelet — JEUDI, le
33 janvier 1913, à mili, à la Beurse des
Propriétés Foncières, Me 311 rue Ravenna, il
sera vendu à l'eschère publique, en verin
d'um erdre daté du 18 décembre 1912, de
il Hea. R. K. Skinner, juge de la sundite Ceur,
Divisiès U, deme l'affaire el-decests intimiée
la propriété si-après décrius à savoir :
Le cottage deuble en bois e 331 rue
Dians, contenant quatre chambres, sur un
certain lot de terre, misé dans le Ciuquième
District de cette vull-, dans l'illet No 186, certain lot de terro, musé dans le Chaquiène District de cette vill-, éans l'ilet No 186, berné par les race Diama, Téche, De Armas et l'avente Brecklyn, et menurant 33 piede de face à la rue Diama sur 150 piede 10 penses et 5 lignes de predendeur, et désigné sur les ré d'accesses entre les Media ville de la Menvelle Or-éans comme les Me 6.

Conditions - Comptant. L'acquéreur devant secument les face dues et exigibles en 1913 ru biun et ma-dessan du rix d'adjudion-Hon. Vingt pour cent en arguest sera requis 1915 'n bins et ne desens du rit d'adjudio-tion. Vingt pour cont en argent sors requis de l'acquéreur su moment de la vente. L'acte de vente par devant A. Brisa, netaire public, aux frais de l'acquereur O C. Friedriche, avecat. 22 dec-22 29-jan 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN

Par STERN & GUMBEL, Ltd. . VENTE DE PARTAGE.

Geo. H. Hemel vs. Adelia G. Hemel

- Cour Civile de District, Division B.
Au dernier et plus offent enchérisseur Au gerajer et plus offrant enchérisseur propriétés de valeur du Troislème Dis-trict, 2325-27-29-31 Ave, Espianade en-tre les rues N. Rocheblave et N. Tonu. Quaire cottages d'habitation, 730-32-34-36-38-40, encoignure Lesseps et rue Dauphine.

Dauphine.
Trois cottages doubles, 726-28 rue Poland entre les rues Royale et Dauphine.
Cottage double, 2600 encolgnure Chartres et Ave. Lafayette.
Bâtisse à deux étages en briques, 729 rue Lesseps, 731-32 rue Lesseps entre les rues Royale et Dauphine.
Cottage simple et cottage double, 528 rue Espagne entre les rues Chartres et Décatur.

Espagne entre les rues Chartres et Décatur.
Bâtisse à deux étages avec aliée, 739-41 rue Lesseps entre les rues Boyale et Dauphine, et terrain vacant adjacent le cottage double.

A L'ENCAN MARDI, LE 11 FEVRIER, 1913, A MIDI A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES NO. 311 RUE BARONNE DAR STEHN & GUMBEL, LTD.—Leonard L. Stern, Encanteur.—Vendra aux enchères publiques à la sus dite date, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement in et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement in et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement in et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement in et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement in et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement in et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement in et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement in et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement in et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement la dessus intiluée et numérrote, la propriété ci-après décrite à

l'affaire ci dessus intitulée et numé-rotée, la propriété ci-après décrite à savoir: rotee, la propriete ci-apres decrite a savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Îlet borné par l'ave. Esplanade et les rues Tonti, Rocheblave et Bayou Road; désignés par les Nos. quatre et cinq de l'Îlet No. 2, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 23 mai 1848, et déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier notaire, lesquels terrains sont adjacents et mesure chacun trente pieds de face à l'ave. Esplande, trente pieds, onze pouces et une ligne face à la rue Bayou Road, sur une profondeur traversant l'ave. Esplanade [1]. reente pieds, onze pouces of the light face à la rine Bayou Road, sur une profondeur traversant l'ave. Esplanade jusqu'à la rue Bayou Road, cl-après décrite à savoir. Terrain No. quatre soixante quatre pieds, un pouce sur la ligne à côté de la rue N. Tonti, le séparant du terrain No. cinq, soixante et onze pieds quatre pouces sur la ligne le séparant du terrain No. cinq, et terrain No. cinq soixante et onze pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépara du terrain No. quatre et soixante dix huit pieds, sept pouces sur l'autre ligne à côté de la rue N. Rochebiave. Les améliorations sur la dite propriété portant les Nos, municipaux 2325 et 2327 et 2331 ave, de l'Esplanade et consistent de quatre cottages d'habitation avec 2 chambres et cuisine de chaque côté.

2. Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations.

2. Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borne par les rues Lesseps, Dauphine, France et Royale, étant la plus grande certies des terrests en deux trois trois partie des terrains un deux, trois, trois et quatre sur un plan particulier par Albert 6. Blanchard dressé le 25 du mois d'Août 1887 laquelle par celle de terre mesure quatre vingt quatorze pieds, sept pouces de face à la rue Lesseps sur une profondeur entre lignes égales et paralleles et une façade sur la rue Dauphine de cent vingt trois pieds cinq pouces. Les améliorations sur la dite propriété portant les numéros municipaux 730-732-734-736-738-740 rue Lesseps et consistent de trois cottgaes doubes contenant 4 chambres, hangar etc. de chaque côté et se louent à \$9.00 par mois chaque côté. partie des terrains un deux, trois, trois

contenant 4 chambres, manyar vic. We trade coté et se louent à \$9.00 par mois chaque côté et se louent à \$9.00 par mois chaque côté.

3. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. deux dans l'îlet (portant actuellement le nudans actuellement actuellement actuellement actuellement actuellement actuellement actuellement actuellem dans l'het (portant actuenement le nu-mero 183; borné par les rues Poland, Lesseps, Royalt et Dauphine, sur un plan dressé par A. Castaing le 11 novembre 1858, déposé dans le bureaux de A. Dreyfous, notaire, et le dit terrain me-surant en mesure américaine trente et surant en mesure américaine trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Poland sur cent pieds de profondeur en-tre lignes parallèles; les améliorations sur la dite propriété portant les nu-méros municipaux 726 et 728 rue Po-land, et consistent d'un cottage double retiré du trottoir et contient 3 cham-bre, hangar, etc., de chaque côté et se loue à \$7.00 par côté par mois. 4. Une certaine par celle de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet (por-tant actuellement le numéro 15) borné pistrict de cette ville, dans l'ilet (por-tant actuellement le numero 15) borné par les rues Chartres, ave. Lafayette (autrefois connue comme rue Enghieh) Décatur et Port, laquelle parcelle de ter-re forme l'encoignure de la rue Chartres et de l'ave. Lafayette, et mesure en me-sure américaine, trente pieds, sept pouces t quair ligns face à la rue Char-

pouces t quair lights face a la rue Char-tres. Quaire vingt dix pieds huit pouces de profondeur et de face à l'ave. Lafay-ette et à peu près quaire vingt dix pieds dix pouces et quaire lighes de profon-deur sur la lighe vers la rue Port; les améliorations sur la dite propriété poptant le numéro municipal 2600 rue Char tres, et consistent d'une bâtisse à deux étages en briques, contenant 14 cham-bres, corridors, galleries, etc., et sus-ceptible à un loyer d'à peu près \$45.00 par mois.

5. Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, actuellement le troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro six (maintenant ilet numéro 183) borné par les rues Lessens Royale, Polant et Pares. maintenant ilet numero 183) borné par les rues Lesseps, Royale, Poland et Dauphine, lequel dit terrain est désigné par le numéro onze sur un plan dressé par Joseph Pillé, voyer de ville, sous date du 25 février 1832, déposé dans le bureau de Philippe Lacoste, notaire, et mesure cinquante trois pieds (53) trois pou ces (3) face à la rue Lesseps, sur cent quinze pieds (115) de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 731-732 rue Lesseps, et consistent en un cottage double avec 5 chambres de chaque côté et se loue à \$10.00 par mois chaque côté.

6. Un certain terrain avec toutes les Un certain terrain avec toutes le

6. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits etc. situé dans le Faubourg Marigny, maintenant Troisème District de cette ville, dans l'Het borné par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, désigné par le numéro onze sur un des drages par par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, désigné par le numéro onze sur un plan dressé par C.
A. Hedin, architecte, le 22 avril 1848,
déposé dans le bureau de Lucien Hermann, notaire et mesure d'après le dit
plan, yingt cinq plods de face à la rue
Espagne sur cent vingt quatre pieds de
profondeur, mesure américaine; les
améliorations sur la dite propriété portant le numéro municipal 528 rue Espagne, et consistent en une bâtisse en
bois à deux étages, toit en ardoises, aliée, et contient 4 chambres, galieries,
etc., et se loue à \$0.00 par mois.
7. Un certain terrain avec toutes les
bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., portnat les numéros municipaux 739-741 rue Lesseps dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet
numéro 183, borné par les rues Lesseps,
Poland, Royale et Dauphine, désigné
comme terrain numéro dix formant l'encolgnure des rues Lesseps et Dauphine,
et mesure cinquante trois pieds, trois
pouces, de face à la rue Lesseps, sur
cent quinze pieds de pronfondeur et de
face à la rue Dauphine. Les améliorations consistent en un cottage double
en bois contenant de chaque côté. 5
chambres, hangar, etc., susceptible à un
loyer de \$10.00 par mois chaque côté.
Conditions—Compiant. Actes de vente
devant F. D. Charbonnet, notaire, aux
frais des acquéreurs. Dix pour cent de
dépôt est requis au moment de l'adjudication.
STERN & GUMBEL.

STERN & GUMBEL.
SIDNEY F. GAUTIER, Encanteurs.
Avocat pour demandeur.
jan9,12,19,2616v2.9,11

Albert Paul.

Sian3.12.17

ANNONCE JUDICIAIRE. Contenu de l'épicerie et buyette escoi-Cantenu de l'épicerie et buveur excergaure Laurei et rue Valmont.
No. 102,513 -- Cour Civile de District,
paroisse d'Orléans -- Succession de John
Warnke, VENDREDI, 17 janvier 1913 à 11
heures a. m., sur les lieux cl-dessua
mentionnés, suivant l'ordre de la dite
Cour daté le 6 janvier 1913.
Sera vendu en gros.
Conditions--Comptant. Aug. de vente
aux frais des acquéreurs devant Gabriel
Fernandez, Jr., notaire.

Fernandez, Jr., notaire. ALBERT PAUL, Encanteur.

and the second of the second o

ANNONCES JUDICIARES

VENTER PAR LE CHERLE

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une propriété de valeur amé-ilorée du Troisième District Portant le No. municipal 1337 rue Marigny entre les rues Urquhart et Villere.

ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Viola Lacoste, épouse de John A. A. Schuler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans — No. 102,142 —
En vertu d'un writ de saisie et de vente
qui m'a été adressé par l'Honorable
Cour Civile de District pour la Paroisse
d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intituitée, je procèderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne,
entre les rues Unión et Gravier, dans
le Premier District de cette ville, Mardi le 13 fevrier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain terrain avec toutes les
bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges
servitudes et dépendances y appartenant
ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisieme District de cette
ville dans l'ilet No. 57 désigné par le No.
onze du dit liet, borné par les rues Marigny, Mandeville, Urquhart et Villeré
(anciennement Grod) d'après le plan
par J. Pillé et annexé à un acte passe
devant Seghers, ancien notaire, daté le
27 avril 1835, le dit terrain mesure en
mesure Americaine trente cinq pieds
six pouces de face à la rue Marigny sur
cent dix huit pieds de profondeur.
Saisie dans le procès ci-dessins.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au
moment de l'adjudication devra faire un
dépot de dix pour cent du-prix d'achat.
LOUIS KNOP,
typicales de la raroisse d'orléans.
Will. LIAM A. WENCK,
Will. LIAM A. WENCK, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA LOUIS KNOP,
Sherif Civil de la raroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur,
jani0,17,24,31fév7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District Portant le No. municipal 920 rue Dau-

phine, entre les rues St. Philippe et Dumaine. Terrain mesurant 45° 5° 2° x127° 10° 5° Crescent City Building and Homestead Association vs. H. L. Zander.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroissé d'Orléans — No. 192, 938 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse qui m'a été adressé par l'Honorable cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'all'aire ci-dessus intitulée, je procéderal à vendre à l'enchére publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Oravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 février 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voirs, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Het borné par les rues Dauphine. St. Philippe, Dumaine et Bourbon, dans l'Illet No. 76, le dit terrain est désigné par le No. 14 du dit let et commence à une distance de cent cinquante trois pieds, huit pouces et six lignes à partir de l'encoignure des rues Dumaine et Dauphine, mesure quarante cinq pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue phine, mesure quarante cinq pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur en-tre lignes parallèles, le tout d'après un arpentage de H. L. Zander, ingénieur et

noment de l'adjudication devra fai dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP. Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans. CARL C. FRIEDRICKS. Avocat pour le demandeur. jant0,17,24,31fév7,12,13

* ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil d'un grand loi assorti de convertures ouatées cou-vertures de laine, rideaux de dentelle. vertures de laine, rideaux de denteile, courtepointes, talos d'oreiller, petits tapis, moustiquaires, pendules, tapis, matelas, articles religieux comprenant vitrines, comptoirs, pupitres, et menbles de bureau, accessoires, etc., ainsi

qu'un grand coffre-fort en fer. Mlle L. Chenet vs. H. J. Cohen & Co. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 103,070 — En vertu d'un ordre de vente daté le 9 janvier 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire cidessus intitulée, le procéderal à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 21 janvier 1913 à 10 heures 30 a.m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans le rez-de-chaussée de la propriété No. 433 rue Royale. Le contenu et effets sur les dits lieux suivant l'inventaire enrégistré. ventaire enrégistré.

ventaire enrégistré.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER.
Avocat pour la demandresse.
jan10,16,21. lan10.16.21.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de Valeur Améliorée

du Quatrième District. Portant les Duméres mucleipeux 290?. 2911, 2913 et 2915 rne Magn die (d.as l'ilet des rues Sixième, Clara, Septième et Tolédano.

Rag .vald B. Rordam vs Lone Muccio.

Rag.vald B. Rordamve Lean Rucolo..

OUR UNVILE DE DISTRIOT von. la
parelese d'Oriéans. No 107,659—Ba
ve ta d'un writ de saisie et vente qui m'a été
edireasé par l'Hon. Cour Ulvile de l'intriet
pour la parelese d'Oriéans, dans l'affaire cidessus instalée, se preséderal à vendre à
l'eschère publique à la Bourse des Propriétés Fencières No 311 rue Barcone, entre les
russ Union et Gravier, dans le Premier Distriet de cette ville, le JEUDI 30 janvier
1913, à midi, la propriété el-après décrite
à mevair:

triet de cette ville, le JEUDI 30 janvier 1913, à midi, le prepriété el après décrite à myest?

Deux certains terraine avec teut s les hâtisses et amélieration qui s'y trouvent, et teus les droits, voiex, privièges, servitudes et dépendances y appariement on de quelque façon en dependent, située dans le Que, trieme District de cette ville, désignés par les lettres C et D de l'Ilet Ne 345, borné par les mes Magnolis, Sixième, Glars, 8e-tième et Toledane sur un croquie et certificat de voyer daté le les juilles 1908, a gué par D. E Sagher et File, voyers, annexé à un acte passé en l'étuée de Félix J. Dreyfous, mésire, le 14 septembre 1908. D'après laque croquis lesdits termins on parosite de terra sen tadhacents et mesure chaom à asveir. Terrain "O," vagt.hnit pieds et deux lignes de fince à le rue Magnella vingt-uit peda quatre pouce et ropia lig es de 'argeur dans le fond; et terrain "D," vingt.hnit vieds cinq pouces et une ligne. Terrain "D," vingt.hnit i-ieds cinq pouces et une ligne. Terrain "Dé étant le plus près et s'étendant à une distance de sinquante-trois pieds cinq pouces et une ligne. Terrain "D' étant le plus près et s'étendant à une distance de sinquante-trois pieds cinq pouces at inigne. Base l'englement, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépet de 10 peur cent du prix d'acohet.

Eduit Met l'adjudication de l'arcince d'Orléans.
Mas leskey & Basediot, avecete pour le

Shérif Civil de la Pareisse d'Orléans. Me' les key & Benedict, avecate pour l

28 400-28--jan 8 10 17 94 80 AVIS AUX OREANCIERS

Dans l'affaire de la Liquidation de la Contr Stores, Incorporated.

Steres, incorporated.

O SUR ULIVALE ME DISTRICT pour la vareince d'Oridons, We 96,899... Divicie ME.—Avia est perije urisont acusé ann eritmeiere de estte nizitre di a tentes giftme percentase intérescés d'avoir à dédutigé fame les dis jours qui suivrent le précente moidisentes, les reissens (s'ils en ent ou ; ouvant en avoir) jour lesquelles le compte précenté par Joseph Callina, Hanry Gumbel et Lester Gumbel, liquidatours dans cette affaire, ne assuit pas approuvé et homologné et les fonds distributés estifermément au dit compte. Par evire de la Ours. ... THOMAS OUBLEL!, profier.... Mente M. Leman, avecus.

3 janv... 3 7 12

ANNONCES JUIDICIARES

VENTRO PARLE GREAT.

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District Portant le No. municipal 3432 rue Clara, entre la rue belachaise et l'ave-nue Louisiana.

Alphonse Nobles vs. Hirsch-Levy Realty

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parolsse d'oriéans — No. 102,880 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour de District pour la Parolsse d'Or-Cour de District pour la Paroisse d'Or-léans dans l'faire ci-dessus intitulée, le procederal à vendre à l'enchère publi-que, à la Bourse des Propriétés Fon-cières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 fé-vrier 1913, à midi la propriété ci-après vrier 1913, à midi la proprièle ci-après décrite à savoir:
En certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant on de quelque façon en dépendant situé dans l'liet No. 633 borné par les rues Ciara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D, sur un croquis de voyer fait par George pe Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 10 décembre 1909, et annexé à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le 16 décembre 1999, et mesure d'après cert commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces, d'après ceri commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, buit pouces, trois lignes à partir du coin des rues clara et belachaise dix sept pieds quatre lignes de face à la rue clara, dix sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces, sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante quatorze pieds quatre pouces, deux lignes de profondeur sur l'autre côté plus près de l'avenue Louisiana et est composé de la partie de l'arrière des composé de la partie de l'arrière des terrains originaux 26, 27 et 28. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant: l'acquéreur de-vra au moment de l'adjudication faire in depôt de dix pour cent du prix d'a

LOUIS KNOP, Sherif Civil de la Parolsse d'Orléans, JOSEPH LAUTENSCHLAEGER, Avocat pour le demandeur, jan19,17,24,31fév7,13

VENTES PARLE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Rantz vs. Dexter Harris. PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle orléans — No. 55,773 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Citéde la Nouvelle Orléans, je procéderal à vendre à l'enchère publique à mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Hoyale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 janvier 1913 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Une caisse enregistreuse "National" DREMIERE COUR DE CITE DE LA priété ci-après décrite à savoir.
Une caisse enregistreuse "National"
No. 258,675, un comptoir à bière deux caisses, un lot de bouteilles contenant des inqueurs, deux petites giacières, un coffre à glace, un évier, deux billards à poches, un lot de billes, trois tableaux, un lot de verres, un lot de dames-jeannes vides, une caisse à tabac, un pupitre, un lot de queues, deux tables de jeu, sept chaises, un buffet, un lavabo, une pendule, un bureau, etc.
Saiste dans le procès ci-dessus intitule suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau. mon bureau. Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première vour de Cité de la
Nouvelle Orleans.
LEMLE, JONES & MORINO.
Avocats pour le demandeur.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ghas, F. Rantz vs C. R. Evans. PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orleans — No. 55, 857 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a
été adressé par l'Hon. Hy. Henshaw,
juge de la Division C. Première Cour de
Clité de la Nouvelle Orléans, je procèderat à vendre à l'enchère publique à
mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis
entre les rues Royale et Bourbon. dans
le Deuxième District de cette ville,
MARDI, le 21 janvier 1913 à midi la propriété cl-après décrit à savoir:
Une caisse enrégistreuse "National"
No. 879,205, un comptoir, un billard à
poches, une petitie glacière, un lot de
bouteilles vides, un râtelier, un réservoir, une pompe, etc.
Saisle dans le procès ci-dessus intitule suivant l'inventaire enrégistre dans
mon bureau. mon bureau.

Conditions—Comptant. P. McGitt. Constable, Première Cour de Cité de la Constable, Première Cour de Nouvelle Orléans. LEMLE, JONES & MORINO, Avocats pour le demandeur, jani0,16,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Martha W. Murya, femme seule, vs. Henry Haffner. DREMIERE COUR DE CITE DE LA

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 55,082 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procèderai à vendre à l'enchère publique devant la nouvelle bâtissé de Cour rue Hoyale entre les rues St. Louis et Conti, dans le Deuxième District de cette ville MERCREDI, le 22 janvier 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

District de cette vine MERCREDI, le 22 janvier 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'ave. Nashville et les rues Annonciation, Eleonore et Tchoupitoulas, dans l'îlet 48 Hurtsville, désignés par les numéros 23 et 24 sur un plan par A. G. Blanchard, attaché à un acte devant A. Hero, Jr., notaire, daté le 10 mai 1888, et suivant lequel dit plan les dist terrains mesurent chacun 28 7 de face à l'ave. Nashville sur une profondeur de 120 entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par Henry Haffner par achat du "Crescent City Ruilding Homestead Association" d'après l'acte devant E. M. Stafford, notaire, daté le 23 mai 1908, et enrégistré dans le bureau d'aliénations dans le livre 214 follo 736. Saisie dans le procès ci-dessus initiulé et numéroté.

Conditions—Comptant.

Constable Promère Cour de Cité de le

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orleans.

VENTER A D'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE JOSEPH BLANCHARD SUCCESSION DE JOSEPH BLANCHARD

No 3,276... Vingi-troisième Cour de District
Judicia re Parciane Res-Marin.

TDAE DANZIGHE & THESIRE, C. A.

Tescist, Encanteur. Bureau Ne 184
rus Carendeles ... MARDI, le 21 janvier
1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Pescières, Ne 211 rus Bereuns, il
arra vendu aux epohères publiques, en verbu
d'un ordre daté du 16 décembre 1913, de
i'Hon. Thee M. Milling, inpre de la dite Cour.
dans l'affaire sus intituiés, in propriété di
après attenue... ...

Un certain let de terre avec les bâtices et amélioratiens ent s'y trouvent décigne pat le Me 2701 rue l'herville; dans le décond Diestics de cet e ville, dans l'ilet borné par les rues l'herville; Mienville, Télémaque et Cortes et mesurant s'us en moins 2 piede de face à le rue l'herville sur 92 piede de prefecte et de façade sur la rue Télémaque.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur de vra payer les axes de 1918 en plus et audesus du prix d'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant H. G. Bloch, netaire public, aux frais de l'acquéreur.

\$1 dec=11 23 49—jan 5 12 19 21

ventes a l'encan

VENTES A L'ENGAN,

AMMONOR JUDICIAIRE Cour Civile de Distrior. Paroisses d'Orisses, Division D.—Ne 102,750, SUCCESSION DE SUMUEL H. ST. MARTIS.

"Conformément et en vertu d'un ordre de l'Homor sels Cours Civile de District pour la paretese d'Orlèana, livis on D. Dossier No 102,750, dans l'effaire intitulée Succession de Bannel H. St. Martin, ledit ordre deté es signe du 27 d'osmbre 1912, et adressé à J. L. Onorate, Encanteur, l'offriral en vente à l'enchère publique, à 11 heures A. M. le JEUDI, 16 ianvier 1913, sur les lieux 1621, avenue de l'Esplanade, la propriété mebilière suivante, à savoir—

Sul MARTIN.

Un let de Meubles pour vestibules, balon, Bal e à manger, Chambre à cadoher, Cusime bre à codoher, Cusime et autres et mètres meubles ne les sories.

Conditions—Comp—Branteur. 910 rae Gravier.

Mesers Guion. L'embremont et Hébert, avoca's pour l'administratrice.

ANNOMES JUDIOLAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Oriéans...Division D.-Re 102.750.

Conformément et en vertu d'un erdre de l'Henerable Cour Civile de District pour la parcésse d'Orléans, Division D. dans l'affaire intitulée Succession de Sem uel H. St. Martin. do seier No 102,750. ledit ordre daté et signé le 27 décembre 1912, adressé à J. L. Oborato, enconneur, l'offrirai en vente aux enchères publiques, à 10 heures A. M., LUNDI. le 13 janvier 1913, sur les lieux.

LUNDI. le 13 janvier 1913, aux les lieux 11 rue Desatur, in propriété mobilière. à saveir:

1. let de cigares, cigarettes, pipes, tabes SUCCESSION DE SAMUEL H. ST. MARTIN.

Stern & Gumbel, Ltd

ANHONOE JUDICIAIRE.

naion de LOUIS J. RECHTIEN, No 102,283, Cour Civile de District, Division

PROPRIETES DE VALEUR DU TROISIEME DISTRICT.

817-19 ALVAR, entre Dauphine et Bourgogne, Double Cettage. 806 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple. 822 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple. 3 TERRAINS sur BARTHELEMY, ontre Dauphine et Bourgogne.

DAR STERN & GUMBEL, Ltd., Lécnard

I. Stern, Encanteur— JEUDY. le 16
janvier 1913 à moit à la Bourse, des Propriétés Foncières, 311 rus Baronns, en vertu
d'una ordre signé le 11 décembre 1912 par
l'Hono: able Geo H. Théard tuge de la Cour
Civile de District pour la paroisse d'Urléans,
Division E, dans l'affaire et de saus lati ulée et
annéardée il cera vandu à l'ancant la nonpar George De Armas, vever et ingénieur

l'Honor abis Geo in Libeard inge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division E, dans l'affaire ci desus inti ulée es numérorée, il era vendu à l'anoan la propriété d'esprée décrite, à savoir:

i. Un estam terra n avec teutes les bâtites es améliorations qui s'y trouvent, et teus les decrites à savoir:

ii. Un estam terra n avec teutes les bâtites es améliorations qui s'y trouvent, et teus les drots, voice, privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'alet borné par les rues Alvar. Deuphine, Boarg gne et liarthélemy, désigné comme terrain No 5 de l'ilet No 242 sur un uroquis et certificat de vover daté le 27 mars 1911, et signé par George 1 e Armas voyer et negénieur civil annené à un aute devant Robert Legier netaire, daté le 5 avril 1911, d'après lequel crequis led t terrain est situé à une disease de cent vingt sept pirds heit pouces et six lignes della rue Dauphine et mesure de là trente denx pieds de face à la rue Alvar sur une i refondeur de cent dix nest pieds quate pouces et trois lignes entre lignes para leles.

Les aré lorat ons sur indite propriété pertant les Nos municipaux 817-819 rue Alvar et consis ent en un coltage deub'e cost mant 4 chambres de haque et de éto.

2. Un certain terrain avec coutes les bâtisses et améliorances qui s'y trouvent, et toutes les bâtisses et améliorances qui s'y trouvent, et toutes les bâtisses et améliorances qui s'y trouvent, et toutes les bâtisses et améliorances qui s'y trouvent, et toutes les bâtisses et améliorances qui s'y trouvent, et toutes les bâtisses et améliorances qui s'y trouvent, et toutes les bâtisses et améliorances qui s'y trouvent, et toutes les bâtisses et améliorances qui s'y trouvent, et cente et l'alte de comme terrain No 9 dars l'l'at No 242 borné par les rues Barthélemy, Dauphine, Bourgogne et Alvar, aur un nicoquie et certificat de sever, daté le 2 vrin 1911; d'appès lequel croquie le ils terrain mesure trente et un pieds outes pouces et cinq 1 gues d'afoce à la nue Barthélemy sur une prefondeur de

simple, 3 ch. mbres, ga'lerie, hangar, etc., et

lemy.

3. Deux certa'ns terrains ou parcelles de terrestinés dans le Troisième District de cette ville, désignét comme terraine. A et Bélliet No 242, borte par les rues Barthélemy, Bourgogne. D'uphine et Alvar, sur un croquis et certifient de voyer daséle 27 mars 1911, signé par George De Armas, ve.er et ingénieur civil, annexé à un acte devant Robert Legier, notaire, daté e 5 avril 1911; d'après lequel dit croquis les dits terrains sont adjacents et mesurant chacun trente, un pieds onze pouces et diuq lignes de fare à la rue Barthéle, y sur une profundeur de cent cinquante et un pieds trois pouces entre ligres paralléles; terrain A étant plus près et étant situé à une distance de solusaix-trois poies et treis ligres sur la rue Bourg gue et cont composés du tout de terrains vos 3 et 4 et partie du terrain Ne 11 de l'îlet No 10.

4. Un certain terrain avec toutes les bés

4. Un certain terrain avec toutes les bâ-4. Un certain terram avec toutes les bâtisses et améliorat ons. etc., dans le même district et il t que la propriété ci-desua décrite, dérigné comme terrain No 5 du dittlet, mearant trente-et-an pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à la rus Barthéleus sur une profondeur de cut cinquan-e-et-an pieds trois peuces de profondeur, entre lignes parailèles. Les améliorations consisteut en un cottage simple, avec dahambre, etc., et es commu par le No municipal 822 rus Barthélem.

5. Un certain terrain dans le même district et liet, désigné comme terrain No 6 meaurant trente-un-pieds onze peoces et dinq lignes de face à la rus Barthélemy sur une profendeur de cent enquante-et-un pieds trois pouces, entre lignes parailèles.

Conditions—Comptant. Acie de vent-devant Robert E. U'Conner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un décôt de 10 pour cent se a requis au moment de l'adjulication.

Aussi, un lot de meubles de maison.

BTERM & GUMBEL, Ltd., L. Fred. Andry. avocat. 15 dec-15 2x 29-j a 5 12 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'orleans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont au peuvent en avoir) pour lesqueiles le compte final, excepté la Plantation Albania, présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cete succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. Succession d'Isaac Delgado. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
10janio,14,10

Succession de Louis Kaulman COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 103,093 — Division A — Attendu que Joe Kaufman a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Kaufman décédé intestat; avis est par le présent donné à lous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

etition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., et H. GIFFEN

Succession de Charles Moring Read. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orients — No. 96,285 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le serond compte final présenté par Mme Charles Moring Read administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

ompte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. H. BYRNE, JR., Avocat. 101an10.14.19

Succession de Reary Dimm ou Dim COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Da-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 101,964 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéresses d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte finai présenté par August Dimm administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologue et l'es Tomas distribués compte formément au dit compte. ormement au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
G. O. KRONENBERGER, Avocat.
10janio.11,19

Servessies de M. et Mme Albert Buldwin Sr.—Ne 10,416, Coar Civile de D'etrici, Paroisse d'Oriène — Attendu cu: William Ottmen, trieur naturel et gardies d'arthermise Baldwin Ottmenn, mineure, pa révident de la ville de Bew Tork. État de Mew Tork, a requ la propriété et l'abgent apparienant à ladite mineure et située dans i Etat de la Louisines et est désireux de transfèrer la même propriété de cet Etat, avis est par le présent donné a tenteu les personnes qui sent intères-sées mentraria cause dans treaté jours à partir du 11 décembre 1912 peurquoi il ne devrait pas transfèrer la pro iété de ladite mineure de cet Etat. neure de cet Etat. 11 dec—11 18 25—jan 1 9

Succession de John F. Schroeder.

Aussi, un lot de menbles de maison.

AVIS DE BUOCESSIONS

Succession de John E. Rodd, Jr. COUR CIVILE DE DISTRIUT POUR LA Division E-Avis est par le présent donné Division E—Avis est par le présent denné aux créanciers de oette succession et à toutes autres personnes intéressées d'aver à déduire dans les dix jeurs qui suivront la présent en otification les raisens (s'ils en ont or peuvent en aveir) pour lesquelles le coupte final présenté par Mm- Helen Smith, vauve de John E. Rodd, Jr., adminis rairice de cette encomptéen ne serait pa appreuvé et home legné et les fonce distribués conformément andit sourme. Par ordre de le Cour.—THOMAS COURTELLS, Greifier.—W. Le Hughes, avecas.

4 janv-4813

Succession de James Lea McLeanJet épouse Succession de James Lea McLeanjet épouse

OUTE CIVILE DE DIFFEIOT POUR LA

INCOME - Avis est par le présent donné aux

réauciers de cette succession et à toune autres personnes intéressées d'avoir à détuire
dans les dix jours qui survrent la présente notification, les raisens (s'in en cet en pervent en aveir) pour lesquelles le tableau
parti-l de distribution présente par Benjamin
Roach, administrateur de cette succession, ne
serait pas approuvé et hemologué et les fonds
distribués conformément anuit compte. Par
ordre de la Cour. TROMAS CONNELL.
tirefil m.—Jaffery, Quintere & Bramby, avocette.

on de Mine Veuve Cora IC. David

eon Rebertson.

COUR CHVILE DE DISTRICT POUR LA pareises d'Orlènne...He 103,058 ... Division E... Attendu que Mme Veuve Laure Davideen McBryde a présente des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Cora Cèleste Davideen, veuve de Richard L. Robertson décédée intestat; avis est par le présent donné à teus ceux que cela peut concerner d'avoir à dédutre dans les dix jeurs les raisons cour les-onelles il reservir pas fait droit à ladire médition. Par erdre de la Osar, THOMAS COMMELL, Gresser. ... D. B. H. Chaffe, avenst. 7 jan - 7 11 16

Succession de Mane Carrie S. Beiger. Succession de Mine Carrie S. Beiger.

OUR CIVILE DE DISTRUT FOUR LA pareises d'Orième.—Ne 100,540 — Britains A.—Avis est par le précess donné aux créas sints personne intérensées d'avoir à dédire deux les dix jours qui auvrent la précente not fication les raisesses (s'ils en ent en pen ser en evert; rour lesquelles no compte final précents par Mile Evelyn Beiger, exécutive testamentaire de cette succession, ne serait pes approuvé et hemologée et les finds dirrivués confermément sodit compte. Par erdre de la Oour, THOMAS OURSELL Gruber "Jos. Lantanschlaeger, avoest.

sycat. Sjasv—8712

Succession de Henry Mason COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 103,957 — Division C. — Attendu que Mme Rosa Penny veuve d'Henry Mason a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenit des lettres d'administration dans la succession de Henry Mason décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peur concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier, — Eraste Vidrine, avocat.

Succession de Moses Strotos Mordos. Succession de Moses Strates, Section DaCOUR CIVILE DE DISTRICE SAME DAroisse d'Orléans — No. D4vision A. — Avis est par le présent ésené aux cresneiers de cette saccession et à toutes autres personnes intéréssées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présente par Joahua Gordon administrateur de cette surcession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dis compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNEILL, Oreffier. — Robert O'Connor, avocat.